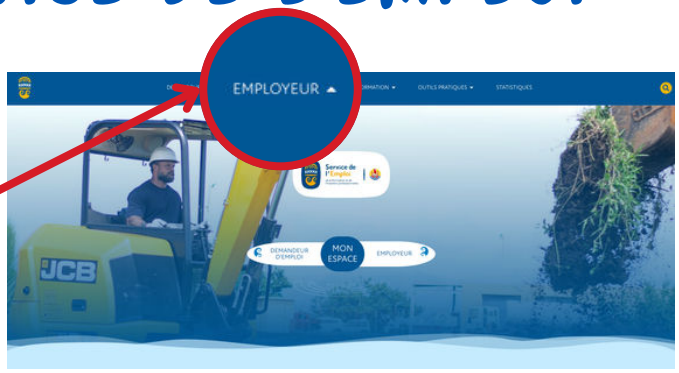
Service de l'Emploi
de la Formation et de l'Insertion professionnelles

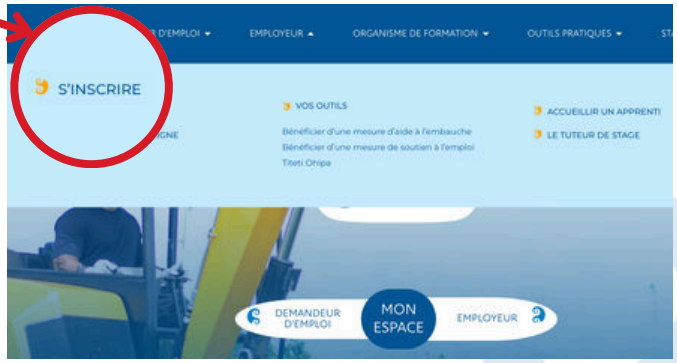
MAJ : 02/11/26

EMPLOYEUR
S'INSCRIRE SUR LE SITE DU SERVICE DE L'EMPLOI

I - Aller sur le site : www.sefi.pf

1. Taper sur google : SEFI.pf
2. Cliquer sur l'onglet **"EMPLOYEUR"**
3. Cliquer ensuite sur **"S'INSCRIRE"**





II - S'inscrire

Pour une première inscription :

1. Remplir les champs marqués * car ils sont obligatoires.
2. Cliquer sur **suivant**.





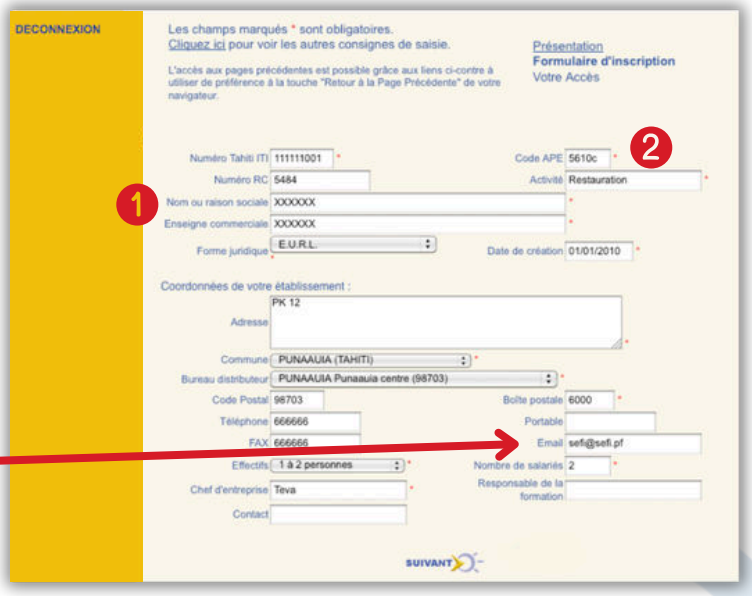
<u>À NOTER :</u> Selon le code du travail, les employeurs ont l'obligation de déposer les offres d'emploi au SEFI. Le site web du SEFI est un moyen simple, efficace et gratuit pour diffuser une offre d'emploi.

Contact
Mail : entreprises.sefi@administration.gov.pf

EMPLOYEUR
S'INSCRIRE SUR LE SITE DU SERVICE DE L'EMPLOI

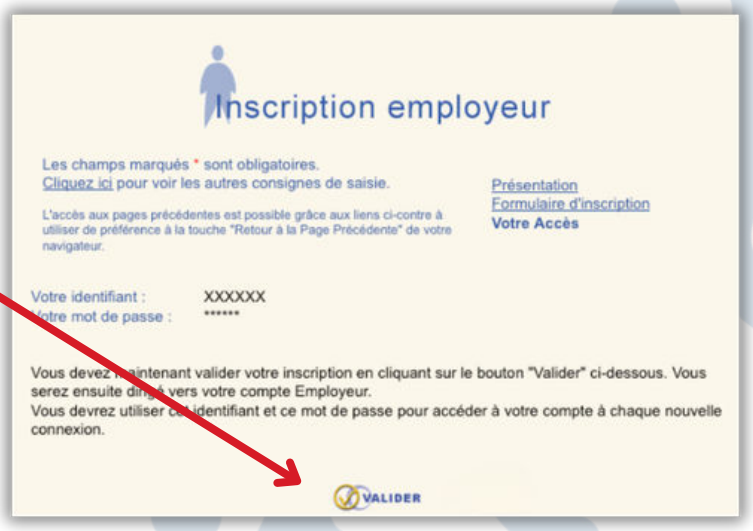
III - Renseignements sur l'entreprise

1. Indiquez le nom et l'enseigne de votre entreprise tels qu'ils ont été enregistrés auprès de l'ISPF. 1
2. Si vous ne connaissez pas votre code APE, vous pouvez l'obtenir sur le site de l'ISPF (www.ispf.pf) en y indiquant votre n° TAHITI. Le code APE est actuellement composé de 4 chiffres et une lettre.
3. Renseignez une adresse e-mail valide car vous devrez ensuite confirmer votre inscription via un lien envoyé par e-mail.



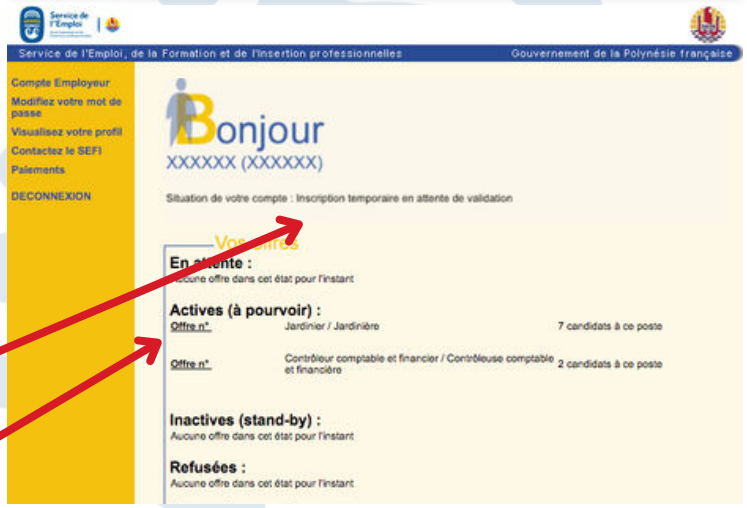
IV - Confirmation de votre accès

1. Vous devez impérativement cliquer sur le bouton Valider pour que le Service de l'emploi puisse recevoir votre inscription. Vous accédez alors à votre compte Employeur.
2. Dans le même temps, un courrier électronique de confirmation vous est adressé.



V - Une fois l'accès confirmé :

1. Les inscriptions sont validées par le Service de l'emploi dans un délai de 24 heures (hors week-ends et jours fériés).
2. Un conseiller vous sera assigné à la validation de l'inscription. En attendant, la situation du compte est en **Inscription temporaire en attente de validation**.
3. Pour autant, vous pouvez accéder à votre compte.



Contact
Mail : entreprises.sefi@administration.gov.pf